

# CALENDRIER DES FORMATIONS

ANNÉE 2017





Gouvernance associative

Formation employeur

Financements

Informatique

Comptabilité

Communication

Développement durable

Le service démocratie participative, vie associative est un service municipal dont un des objectifs est de vous aider en tant que bénévole ou dirigeant pour la mise en œuvre de votre projet associatif.

Les séances d'information ont pour objectif de fournir des connaissances globales et/ou plus spécifiques sur le fonctionnement et la gestion d'une association déclarée. Elles sont destinées aux bénévoles associatifs, qu'ils assument ou non des responsabilités, afin de les aider à administrer leur association dans le respect de la législation et des obligations liées à la bonne gestion.

Les intervenants chargés des séances d'information sont des professionnels qui ont une compétence reconnue dans leur domaine. Vous pouvez aussi nous solliciter pour la mise en œuvre de séances sur des thèmes qui vous semblent importants d'approfondir. Certaines séances sont proposées en partenariat avec l'OMJC (Observatoire des Mutations de la Jeunesse et de la Citoyenneté).

## Montage de projet et fonctionnement d'une association

| Durée    | Horaires | Dates                 | Lieu                             |
|----------|----------|-----------------------|----------------------------------|
| 6 heures | 9h – 12h | 1 <sup>er</sup> avril | Hôtel de ville<br>salle Vigourel |
|          |          | et 8 avril            |                                  |

### Objectifs

Etre en capacité de bien comprendre la loi 1901 - Participer aux différentes instances, CA, bureau d'une association - Comprendre les enjeux d'une gouvernance démocratique associative. Permettre aux associations d'analyser des projets et des statuts afin de construire des connaissances et compétences directes.

### Contenu

Vous aborderez les points suivants :

- ✓ La loi 1901
- ✓ La création et le fonctionnement d'une association
- ✓ Dresser un panorama des modèles associatifs en s'appuyant sur les contraintes légales et quelques modèles types
- ✓ Les différentes instances décisionnelles, leur organisation et fonctionnement
- ✓ Analyser des projets associatifs

*Intervenant : Fabrice CUVILLIER*

## Gestion et rôle des membres dirigeants

| Durée    | Horaires | Dates   | Lieu   |
|----------|----------|---------|--|
| 6 heures | 9h – 12h | 10 juin | Hôtel de ville<br>salle du conseil<br>le 10/06 et salle<br>Vigourel le 24/06 |
|          |          | 24 juin |  |

### Objectifs

Connaître les éléments de base de la gouvernance associative et permettre un échange de pratiques entre associations sur des questions de gouvernance interne (place des bénévoles et des salarié(e)s, répartition des pouvoirs/influences au sein des structures, processus de prise de décision).

### Contenu

- ✓ Une meilleure connaissance des obligations légales auxquelles l'organisation et ses administrateurs sont soumis
- ✓ Construire le projet associatif en y associant tous les acteurs : les publics, les bénévoles, les professionnels, les administrateurs
- ✓ Organiser la gouvernance (les délégations, les coopérations entre les bénévoles et professionnels, l'animation des instances)
- ✓ Une vue d'ensemble de l'organisation associative, de sa dynamique et des processus clés sur lesquels elle s'appuie
- ✓ Une compréhension plus approfondie des responsabilités que doivent assumer les membres dirigeants

*Intervenant : Fabrice CUVILLIER*

## Création du poste de travail et le recrutement

| Durée    | Horaires | Dates     | Lieu                             |
|----------|----------|-----------|----------------------------------|
| 6 heures | 9h – 12h | 27 mai    | Hôtel de ville<br>salle Vigourel |
|          |          | et 3 juin |                                  |

### Objectifs

Créer un poste de travail au sein de votre association, quelles sont les obligations des associations employeurs. Toute association qui embauche un salarié se plie aux mêmes règles que les autres employeurs. Il lui faut respecter les formalités avant embauche

### Contenu

- ✓ Permettre d'analyser l'utilité, la cohérence et les aides de ce besoin
- ✓ Entreprendre les démarches : déclaration auprès de l'URSSAF, ouverture d'un registre du personnel, prendre contact avec un organisme de retraite complémentaire... et se plier aux exigences du contrat de travail (horaires, salaire, convention collective...)

*Intervenant : Fabrice CUVILLIER*

## Gestion des ressources humaines, salariés, bénévoles, volontaires

| Durée    | Horaires | Dates          | Lieu                             |
|----------|----------|----------------|----------------------------------|
| 6 heures | 9h – 12h | 2 décembre     | Hôtel de ville<br>salle Vigourel |
|          |          | et 16 décembre |                                  |

### Objectifs

L'association repose sur une gouvernance particulière pouvant associer différents types d'acteurs : le capital humain (dirigeants bénévoles, bénévoles non dirigeants ou occasionnels, salariés...). L'articulation de ces différents statuts d'acteurs n'est pas aisée et implique parfois d'être clarifiée afin que chacun puisse trouver sa place et connaître les missions qui lui sont confiées.

### Contenu

L'organisation interne de l'association :

- ✓ Clarifier les rôles et missions de chacun
- ✓ Planifier les actions et les tâches
- ✓ Optimiser et capitaliser différents temps de rencontre
- ✓ Définir les modes de communication interne

La gestion des ressources humaines :

- ✓ Gérer les ressources humaines : mobiliser les compétences et mobiliser les acteurs
- ✓ L'administration des ressources humaines : faciliter la fonction employeur

## Les financements participatifs

| Durée    | Horaires | Dates      | Lieu         |
|----------|----------|------------|--------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 17 juin    | Ferme Dupire |
|          |          | 14 octobre |              |

### Objectifs

Le financement participatif, appelé aussi « crowdfunding », permet de faire appel à un grand nombre de personnes pour financer un projet, via une plateforme web. C'est également un moyen de communiquer et d'impliquer ses réseaux.

### Contenu

- ✓ Comprendre le fonctionnement des plateformes de financement participatif
- ✓ Adapter sa stratégie de financement participatif en fonction de son projet et de son réseau
- ✓ Préparer et animer un «crowdfunding»

*Intervenante : Laure LIBER de l'OMJC*



## Le mécénat

| Durée    | Horaires | Dates      | Lieu                             |
|----------|----------|------------|----------------------------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 9 décembre | Hôtel de ville<br>salle Vigourel |

### Objectifs

Acquérir les outils et connaissances pour accéder aux financements privés et monter le dossier de partenariat.

### Contenu

- ✓ Définir la notion de mécénat. Identifier des actions existantes ou à monter, susceptibles de faire l'objet de mécénat
- ✓ Maîtriser le cadre juridique et fiscal du mécénat
- ✓ Rechercher les mécènes en adéquation avec le projet
- ✓ Monter et piloter un projet de mécénat

*Intervenant : Fabrice CUVILLIER*

## Graphisme, créer son identité visuelle avec des outils libres

| Durée | Horaires   | Dates  | Lieu               |
|-------|------------|--------|--------------------|
| 2h30  | 9h30 – 12h | 20 mai | CIJ / Ferme Dupire |

### Objectif

Aujourd'hui, il est possible de créer ses tracts, ses affiches, ses cartes de visite ou bien encore ses illustrations et ses images avec des logiciels libres. Que le document final prenne la forme «papier» ou numérique, cette formation, aussi pratique que théorique, vous permettra de travailler textes, images, et/ou pdf en vue d'une impression et d'une mise en ligne.

*Intervenant : François-Charles Liber de l'OMJC*

## Utilisation des logiciels libres

Les logiciels libres sont des outils informatiques fiables, évolutifs, performants et gratuits. Quel que soit le secteur d'activité de l'association ou le niveau de responsabilité, il devient indispensable d'y être initié.

Destinée à développer les utilisations des logiciels libres, «Libre à Vous» est une permanence qui se déroule tous les samedis matins, de 9h à 12h, au Centre d'Infos Jeunes à Villeneuve d'Ascq (Ferme Dupire, rue Yves Decugis). Vous bénéficierez d'un soutien professionnel en réponse à vos questions, de conseils et d'aide à l'installation.

*Intervenant : François-Charles Liber de l'OMJC*

✓ *RDV (créneau d'1heure à prendre au 03 28 80 54 25)*

### Le tableur

| Durée    | Horaires | Dates   | Lieu               |
|----------|----------|---------|--------------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 25 mars | CIJ / Ferme Dupire |

### Objectif

Initiation au tableur, analyse des résultats, simulations sur des données

*Intervenant: François-Charles Liber de l'OMJC*

## Initiation

| Durée    | Horaires | Dates        | Lieu           |
|----------|----------|--------------|----------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 16 septembre | Hôtel de ville |

À priori, la tenue d'une comptabilité n'est pas obligatoire pour les associations. Cependant, à partir du moment où l'association encaisse et débourse des fonds, il lui faudra en justifier l'utilisation. Vous vous rendrez compte qu'une comptabilité légale est implicitement exigée de vous pour tout ce qui concerne vos rapports matériels avec les divers interlocuteurs institutionnels, financeurs publics voire privés (banques, fournisseurs...).

### Objectif

L'initiation à la comptabilité : recettes – dépenses

### Contenu

- ✓ Principes de base d'une comptabilité en partie double (recettes, dépenses)

*Intervenant : Jean-Claude GOSSET, service des finances,  
Ville de Villeneuve d'Ascq*

# La comptabilité associative

| Durée    | Horaires | Dates        | Lieu           |
|----------|----------|--------------|----------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 23 septembre | Hôtel de ville |

## Objectif

1<sup>er</sup> module : généralités et principes de base

## Contenu

- ✓ Obligations comptables
- ✓ Comptabilité de trésorerie et d'engagements
- ✓ Compte annuels (bilan et compte de résultat) et plan comptable associatif

| Durée    | Horaires | Dates        | Lieu           |
|----------|----------|--------------|----------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 30 septembre | Hôtel de ville |

## Objectif

2<sup>ème</sup> module : préparer un bilan comptable

## Contenu

- ✓ Fonds associatifs et subventions
- ✓ Immobilisations
- ✓ Achats et ventes
- ✓ Personnel
- ✓ État et opérations financières

| Durée    | Horaires | Dates     | Lieu           |
|----------|----------|-----------|----------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 7 octobre | Hôtel de ville |

## Objectif

3<sup>ème</sup> module : cas pratiques et synthèse

*Intervenant : Sébastien MEINSIER, Expert comptable  
du cabinet STC Audit et Conseil*

## Prendre la parole en public

| Durée    | Horaires | Dates  | Lieu           |
|----------|----------|--------|----------------|
| 3 heures | 9h – 12h | 13 mai | Hôtel de ville |

### Objectif

Former les bénévoles dans l'optique de communiquer pour valoriser, motiver le bénévolat au sein de son association.

### Contenu

La formation alternera les mises en situation avec les exercices.

L'improvisation permet de donner des outils concrets qui permettront aux participants d'améliorer le rapport à l'autre tout en gardant leur propre personnalité.

- ✓ Prendre conscience de mes attitudes qui peuvent fermer ma convivialité : (mes gestes parasites, contraire à la neutralité)
- ✓ Conscientiser mon attitude et celle de l'autre
- ✓ Porter de l'intérêt à l'autre c'est le regarder vraiment
- ✓ Ouvrir sa stature physique
- ✓ Poser le regard - mises en situation
- ✓ Oser prendre la parole (articulation, porter la voix...)

*Intervenant :*

## Créer son site internet

| Durée | Horaires                            | Dates                                     | Lieu               |
|-------|-------------------------------------|---|--------------------|
| 8h30  | 17h30 – 20h<br>9h – 12h<br>9h – 12h | 16 novembre<br>18 novembre<br>25 novembre | CIJ – Ferme Dupire |

La communication d'une association joue un rôle important dans la réussite de ses projets. Internet est à l'heure actuelle incontournable en termes de communication. Mais pas de panique, créer un site internet n'est pas si sorcier quand on est aidé. Trois modules vous sont proposés (sur le logiciel SPIP).

### Module 1 – objectif

- ✓ Installation d'un gestionnaire de contenu, découverte des fonctions et paramétrage du logiciel

### Module 2 – objectif

- ✓ Utiliser un gestionnaire de contenu : création du contenu du site, avec articles, images, photos, liens hypertextes...

### Module 3 – objectif

- ✓ Personnalisation assistée des sites des stagiaires

La formation est gratuite, ouverte à toutes les associations et exige un pré-requis à savoir maîtriser l'outil traitement texte.

L'inscription oblige à suivre les trois modules de formation et le nombre de places est limité. Une seule personne est acceptée par association.

*Intervenant: François-Charles Liber de l'OMJC*

## Éco-manifestation

| Durée    | Horaires  | Dates                   | Lieu                             |
|----------|-----------|-------------------------|----------------------------------|
| 2 heures | 10h – 12h | 1 <sup>er</sup> juillet | Hôtel de ville<br>salle Vigourel |

### Principe d'organisation et outils disponibles

De nombreuses manifestations sont organisées chaque année à Villeneuve d'Ascq : fêtes d'école, fête de fin d'année, tournois, festivals... Ces événements peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement : production de déchets non recyclés, pollutions liées au transport...

La ville souhaite guider les associations vers l'organisation d'éco-manifestation en proposant des outils très concrets : gobelets réutilisables, triptyque de tri, parking vélo, outils de communication...

Quels que soient sa taille, son domaine, tous les événements sont concernés.

### Objectif

Apprendre l'organisation d'une manifestation respectueuse de l'environnement et engagée en faveur de l'économie sociale et solidaire.

### Contenu

- ✓ Identification des étapes de conception d'un projet de manifestation éco responsable
- ✓ Présentation des thématiques à prendre en compte : communication, maîtrise de l'énergie et de l'eau, achat et restauration, gestion des déchets et des déplacements, sensibilisation
- ✓ Les personnes ressources et les outils pour la conception et la mise en œuvre d'une éco-manifestation (présentation des outils mis à disposition par la ville)
- ✓ Retour d'expériences.

Enfin sachez que la Ville est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche éco-manifestation.

*Intervenants : Elodie Saunié et François Lacroix,  
service développement durable à la Ville de Villeneuve d'Ascq*



# Infos pratiques

## Lieux et inscription

L'inscription peut se faire : via internet, le coupon réponse des plaquettes, par le biais du service au 03 20 43 50 11 ou par e-mail : [cheye@villeneuveascq.fr](mailto:cheye@villeneuveascq.fr)

Toutes ces séances sont gratuites, mais une **présence est obligatoire après inscription.**

Les formations ont lieu les samedis de 9h à 12h à l'hôtel de ville, salle Vigourel au 1<sup>er</sup> étage et pour l'informatique à la maison des Genêts, 2 rue des Genêts à Annappes ou à la Ferme Dupire.

**Les places sont limitées à une personne par association pour les formations informatiques et à deux personnes par association pour les autres sessions. Lorsque vous vous inscrivez et que finalement vous ne pouvez plus assister à la séance, prévenez-nous, cela nous permettra d'en faire profiter une autre association.**

L'ESPACE RESSOURCES de la Maison des Droits de l'Homme et des associations est à votre disposition pour aider toutes les associations villeneuvoises :

- ✓ À la création d'association, modifications de vos statuts, aide administrative
- ✓ À la communication, sur le site de la ville, dans La Tribune
- ✓ Au soutien de la gestion associative

Pour répondre au mieux à vos attentes, il est souhaitable de prendre rendez-vous par téléphone au 03 20 43 50 11.

Maison des droits de l'Homme & des associations

89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

# Calendrier des formations

| THÈMES  | DATES                         |
|---|-------------------------------|
| INFORMATIQUE :<br>utilisation des logiciels libres  | Tous les samedis matins       |
| INFORMATIQUE : tableur  | 25 mars                       |
| GOUVERNANCE ASSOCIATIVE :<br>montage de projet et fonctionnement<br>d'une association         | 1 <sup>er</sup> et 8 avril    |
| COMMUNICATION :<br>prendre la parole en public  | 13 mai                        |
| INFORMATIQUE : graphisme  | 20 mai                        |
| FORMATION EMPLOYEUR: création<br>du poste de travail et le recrutement                        | 27 mai et 3 juin              |
| GOUVERNANCE ASSOCIATIVE :<br>gestion et rôle des membres<br>dirigeants                        | 10 et 24 juin                 |
| FINANCEMENTS : participatifs  | 17 juin ou 14 octobre         |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE   | 1 <sup>er</sup> juillet       |
| COMPTABILITE : initiation   | 16 septembre                  |
| LA COMPTABILITE ASSOCIATIVE   | 23, 30 septembre et 7 octobre |
| COMMUNICATION : créer son site<br>internet  | 16, 18 et 25 novembre         |
| FORMATION EMPLOYEUR : gestion<br>des ressources humaines, salariés,<br>bénévoles, volontaires | 2 et 16 décembre              |
| FINANCEMENTS : le mécénat   | 9 décembre                    |

## Coupon d'inscription aux sessions de formation

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le coupon ci-joint et le renvoyer à la Maison des Droits de l'Homme et des associations, 89 chaussée de l'hôtel de ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ ou d'envoyer un mail : [cheye@villeneuedascq.fr](mailto:cheye@villeneuedascq.fr)

Mme, M. ....

Adresse .....

Tél. ....

E-Mail .....

Nom de l'association .....

Adresse .....

Tél. ....

Désire participer aux formations intitulées :

1. .... Date .....

2. .... Date .....

3. .... Date .....



Vous pouvez nous le retourner :

- ✓ par e-mail en pièce jointe : [cheye@villeneuedascq.fr](mailto:cheye@villeneuedascq.fr)
- ✓ par courrier postal ou en le déposant à l'hôtel de ville :  
Maison des Droits de l'Homme et des associations,  
89, chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq



**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS**  
**à la Maison des droits de l'Homme & des associations**  
89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq

*Mars 2017 - Imprimé en mairie de Villeneuve d'Ascq*